

Adjoint du patrimoine - Magasinier en bibliothèque de l'heure joyeuse

Cadre d'emplois des adjoints territoriaux du patrimoine

Organisme émetteur : Ville de Versailles

Localisation du poste : Versailles

Direction concernée

Direction des Affaires Culturelles

Domaine d'activité

Bibliothèques

Service concerné

Bibliothèque

Catégorie du poste

Catégorie C

Poste ouvert aux

Contractuels
Titulaires

Type de poste

Poste à temps complet

Vos missions

Missions principales

- Responsable de la politique de retour : manutention des documents et suivi des retours de la bibliothèque et de la boîte de retour, manutention et organisation du « retour partout », rangement des documents.
- Suivi quotidien des réservations de la bibliothèque
- Suivi des documents en retard (relances téléphoniques, édition des 4^è rappels)
- Aide à la gestion des collections
- Equipement des collections
- Services dans les espaces publics
- Participation à l'organisation et à l'animation des actions culturelles
- Toutes tâches et manutention nécessaires au service

Missions ponctuelles

- Déménagements de collections, participation aux salons de la ville (Petite enfance, Histoire de Lire), et à la braderie du réseau des bibliothèques...
- Toute tâche nécessaire demandée selon les nécessités du service, notamment les remplacements dans les bibliothèques de quartiers

Votre profil

Formation

Brevet des collèges, Examen d'auxiliaire de bibliothèque de l'Association des bibliothécaires français (ABF)

Savoir-faire

- Connaissance de l'outil informatique (Word, Excel...)
- Connaissance du monde des bibliothèques

Savoir-être

- Disponibilité
- Sens du service public et du travail en équipe
- Sens de l'organisation
- Sens de la communication
- Dextérité manuelle

Conditions d'emploi

Cycle de travail

Poste à 37h du mardi au samedi

Nombre de jours de congés

25 jours de congés, 12 RTT et 2 jours de fractionnement sous condition

Avantages

- Participation de la Ville à la mutuelle et au contrat collectif Prévoyance
- Remboursement des frais de transport en commun à hauteur de 75%
- Possibilité d'adhérer à la Caisse d'Entraide (prestations sociales et loisirs)